## **DECISION - POINT N° - ASC**

## **Décision Adoptée**

Les Elu-e-s du CSE Grand Sud-Est réuni-e-s le 30 Avril 2021 valident la proposition de la Commission ASC de permettre à nos OD de partir en vacances d'avril à fin octobre 2021 dans des conditions avantageuses.

L'offre Bouquet Eventail apporte les avantages suivants :

- Un excellent tarif réservé à notre CSE
- Un tarif toutes périodes hors juillet/Aout : 179 € / semaine
- Un tarif Juillet / Aout 2021 : 179 € sur le prix catalogue CSE
- Valable sur **une large sélection de campings maeva.com** partout en France à utiliser au plus tard avant la fin de la saison été 2021
  - Tous types de mobil'home à prix unique, y compris les 3 et 4 chambres
  - Une exonération des frais de dossiers
  - Code coupon à prix unique utilisable sur toutes périodes, hors juillet / août
  - Code coupon utilisable en déduction du prix catalogue CSE sur juillet / août
  - Nos bénéficiaires effectuent eux-mêmes leurs réservations
  - à partir du 2ème bouquet acheté, report des codes coupons non consommés sur la saison Eté 2022
  - L'OD pourra payer cette semaine de mobil'home au travers de l'offre Bouquet Eventail MAEVA en le déduisant de son panier Salarié, ainsi l'OD n'aura pas à faire l'avance de cette location.
  - Seule contrepartie demandée : le CSE GSE s'engage pour l'achat de 10 codes coupons, soit 1 790 €

La communication réalisée sur cette offre « Bouquet Eventail » indiquera clairement que l'OD pourra bénéficier de cette offre si et seulement si les réservations de coupons auront atteint un multiple de 10 auprès du CSE GSE.

VOTE SUR 38 NPPV/38		
Pour :	Contre :	Abstention:
19 /38	3 /38	15 /38
LA DECISION EST : Adoptée		